

## Compte rendu du CSE extraordinaire du 07 décembre 2020

Présents : Jennifer BRISSAUD (Responsable Ressources Humaines)

Membres élus présents : Alain JOUAN, Virginie GONNEAU, Grégory CHIAROT, Nicolas LAZZARO, Elodie MARTIN, Sandra MONNERY et Coumba YATTE

La séance est ouverte à 12h28.

Deux points ont été présentés lors de cette réunion :

### 1. Passage en horaires de journée du site de Machecoul pour les semaines 52 & 53 :

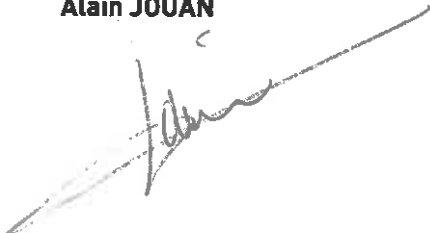
Du fait, de la baisse d'activité classique du site de Machecoul, liée à la fermeture de l'usine de cycle sur les semaines 52 et 53, il est convenu de passer l'ensemble du site en horaires de journée, à savoir : 8h00 – 16h00 avec des pauses de 10h00 à 10h15 et de 14h30 à 14h45. La pause de 30 minutes sera organisée en 2 groupes, un de 12h00 à 12h30 et un de 12h30 à 13h00, ce pour répondre aux règles sanitaires et aux restrictions du nombre de personnes en simultané dans le réfectoire.

### 2. Organisation de la journée du 14 décembre 2020 pour le site de Saint Vulbas : modification des horaires de l'équipe de nuit

Du fait de la venue de Corinne GENSOLLEN, nous souhaitons que l'ensemble du personnel de STV soit en horaires d'équipe matin ou après-midi. Deux interventions auront lieu en cours de matinée et en cours d'après-midi. C'est pour cette raison et pour permettre à tous de pouvoir participer à cette présentation que nous demandons à l'équipe de nuit de travailler exceptionnellement de matin ou d'après-midi cette journée du 14 décembre 2020. L'équipe reprendra ses horaires de nuit dès mardi 15 décembre à 20h45. Ce changement étant à la demande de l'entreprise, il n'y aura aucun impact sur les majorations de nuit qui auraient été versées classiquement.

La séance est levée à 12h33.

Secrétaire du CSE  
Alain JOUAN



Le Président  
Frédéric GRASSART

